



PREMIER MINISTRE



Strasbourg, le 15 mars 2018

Communiqué de presse

Ouverture des inscriptions aux concours d'entrée à l'ENA le 15 mars 2018

Les inscriptions aux trois concours d'entrée à l'École nationale d'administration sont ouvertes du 15 mars au 27 avril 2018 à partir du site www.ena.fr.

L'ENA prépare aux emplois d'administrateur civil, de l'administration préfectorale, de la diplomatie, de membre des juridictions administratives et financières et des corps d'inspection interministérielle ainsi qu'aux emplois d'administrateurs de la Ville de Paris.

Le concours externe (1 reçu pour 15 candidats en 2017) s'adresse, sans limite d'âge, à tout candidat :

- ayant la nationalité française ou celle d'un pays de l'Union européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen ;
- **diplômé de l'enseignement supérieur** et ayant validé un cursus au moins équivalent à 3 années.

Le concours interne (1 reçu pour 7 candidats en 2017) s'adresse, sans limite d'âge ni condition de diplôme, à tout candidat :

- ayant la nationalité française ou celle d'un pays de l'Union européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen ;
- justifiant, hors périodes de stage ou de formation dans une école ou un établissement pendant lesquelles le candidat a eu la qualité d'agent public en tant que stagiaire ou élève, d'au moins **4 années de services publics** au 31 décembre de l'année du concours.

Pour les candidats titulaires d'un doctorat, sont prises en compte, pour la détermination de cette durée, les périodes pendant lesquelles ils ont bénéficié d'un contrat doctoral.

Le 3^{ème} concours (1 reçu pour 8 candidats en 2017) s'adresse, sans limite d'âge ni condition de diplôme, à tout candidat :

- ayant la nationalité française ou celle d'un pays de l'Union européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen ;
- justifiant, au 31 décembre de l'année en cours, d'au moins **8 années d'exercice d'une ou plusieurs activités professionnelles hors fonction publique** ou de mandat(s) de membre d'une assemblée élue d'une collectivité territoriale ou d'une ou de plusieurs activités en qualité de responsable, y compris bénévole, d'une association.

Pour les candidats titulaires d'un doctorat, est prise en compte, pour la détermination de cette durée, dans la limite de trois ans, la période de préparation du doctorat.

ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION

1, rue Sainte Marguerite - F - 67080 Strasbourg Cedex - Tél. + 33 (0)3 88 21 44 44 - Fax. + 33 (0)3 88 21 44 59

2, avenue de l'Observatoire - F - 75272 Paris Cedex 06 - Tél. + 33 (0)1 44 41 85 00 - Fax. + 33 (0)1 44 41 86 46

www.ena.fr

Les cinq épreuves écrites d'admissibilité se dérouleront du lundi 20 au vendredi 24 août 2018 à Paris, Basse-Terre, Bordeaux, Grenoble, Papeete, Rennes, Saint-Denis de la Réunion et Strasbourg.

Les épreuves d'admission auront lieu à Paris entre le 10 octobre et le 30 novembre. En général, près d'un candidat admissible sur deux est admis.

Les nouveaux élèves entreront à l'ENA en janvier 2019 pour une scolarité de deux ans alternant stages et enseignements. Les élèves admis sont fonctionnaires stagiaires.

Le programme des épreuves figure sur le site www.ena.fr

Contact presse : Edith Berger 03 69 20 48 94 (edith.berger@ena.fr)